ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE INSERTION

LASER EMPLOI AUVERGNE ETTI

BENEFICIAIRES

Peuvent effectuer des missions d'intérim pour le compte d'une entreprise de travail temporaire d'insertion, les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et notamment :

les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA),
les demandeurs d'emploi de longue durée,
les personnes prises en charge au titre de l'aide sociale.

DURÉE DU PARCOURS

24 mois maximum

LIEUX

Lieux d'intervention :

L'ensemble du département de l'Allier

Coordonnées du siège:

Siège social : 20 avenue Meunier – 03000 MOULINS

Antenne de MONTLUCON (03100) : 64 av. Jules Guesde

Antenne de VICHY (03200) : 27 av. de la République

PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

Lien vers l' *Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail*

DESCRIPTION

Présentation :

« Laser Emploi Auvergne – ETTI » a pour objet d'insérer par le travail des personnes en grande difficulté.

Dans ce cadre, elle accomplit les opérations suivantes :

* leur embauche et leur mise à disposition (à titre onéreux) auprès de personnes physiques ou morales via des missions de travail temporaires ;

* leur suivi et leur accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors de ces missions ;

* la mise en œuvre de leur participation à la réalisation d'activités ponctuelles effectuées pour le compte de personnes morales ;

* et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Les activités proposées :

Mise à disposition de personnel auprès d'entreprises clientes sur de nombreux secteurs d'activité (artisanat, coopératives, industries, espaces verts, hôtellerie, commerces, nettoyage, industries agro alimentaires, bâtiment, secteur agricole, …)

L'accompagnement proposé :

L'accompagnement est proposé à chaque candidat dés l'inscription. Il peut être engagé à n'importe quel moment du parcours. On distingue

- l'accompagnement individuel qui porte sur des thèmes tels les formations, l'emploi, la mobilité, la santé, le logement, l'accès aux droits, la vie sociale, les finances, …
- l'accompagnement professionnel, qui vise à **contribuer à la sécurisation des parcours professionnels**

Lien vers le site internet de la structure :

https://laser-emploi-auvergne.fr/